

## Recensement des PUBLICATIONS LAGRANGE

La cellule Publications LAGRANGE, composée de (C. Renaud jusqu'en novembre 2020) et S. Flament, a été mise en place début 2020 pour que le labo dispose, à la demande, de listes de publications à jour. Cette tâche ne peut se faire sans vous, les auteurs, car vous êtes les plus à même à nous signaler vos publications !

**La déclaration des publications est donc OBLIGATOIRE au niveau du laboratoire et se fait dorénavant sur l'archive ouverte HAL.**

Elle concerne à minima (directive CNRS 2019) :

- **Les publications parues dans des revues ou ouvrage (articles ou chapitre d'ouvrage) avec ou sans comité de lecture.**
- **Les ouvrages**
- **Les publications parues dans des actes de congrès avec ou sans comité de lecture**
- 

Le but de cette déclaration est :

- d'avoir un portail HAL à jour : HAL lagrange ([https://hal.archives-ouvertes.fr/search/index/?q\[structAcronym\\_t\]\[\]=lagrange&sort=producedDate\\_tdate+asc&producedDateY\\_i=2019+OR+2018+OR+2017+OR+2016](https://hal.archives-ouvertes.fr/search/index/?q[structAcronym_t][]=lagrange&sort=producedDate_tdate+asc&producedDateY_i=2019+OR+2018+OR+2017+OR+2016)) , ainsi qu'un affichage des publications du labo sur les sites web,
- de pouvoir réaliser des bilans de publications périodiques au niveau du labo, et de répondre ainsi aux demandes de nos tutelles dont les dotations dépendent du nombre de nos publications,
- de mettre à votre disposition une URL PERSONNELLE vous permettant d'avoir une liste de publications à jour.

## POURQUOI DECLARER SUR HAL ?

A la fin des années 2000, la France a mis en place l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés. Depuis sa mise en place, HAL a nettement amélioré son ergonomie et est maintenant opérationnel pour être « moissonné » par nos tutelles. Autrement dit, **HAL** est à présent utilisé par nos tutelles pour leurs propres besoins et devient donc **incontournable**:

- Le CNRS a choisi HAL comme outil de mise en place de sa politique de Science Ouverte et impose donc HAL comme référence pour recenser automatiquement les publications des chercheurs dans les dossiers CRAC (nouveau 2019).
- L'UCA devrait suivre sous peu et dispose déjà d'une collection HAL.

Notons que, outre le fait qu'une publication déclarée par un des auteurs est toujours mieux déclarée qu'une publication déclarée par un tiers, HAL peut également vous être utile à titre personnel, avec un peu d'investissement :

- HAL est aujourd'hui nettement plus facile d'utilisation qu'à ses débuts avec un temps de déclaration d'une publication de quelques minutes
- Si les auteurs de la publication sont identifiés dans HAL, ils sont automatiquement prévenus du dépôt d'une nouvelle publication. Donc, avec un peu de chance, vous n'aurez pas à déclarer dans HAL toutes vos publiés, un de vos co-auteurs l'aura déjà fait pour vous !
- HAL propose une page dite « CV » avec la liste de toutes vos publications (ex : <https://cv.archives-ouvertes.fr/gilles-metris>)
- Vous avez la possibilité de mentionner dans la fiche HAL de votre publication, des mots-clés projets de type ANR ou Europe, ce qui permet aux porteurs de projet d'avoir rapidement une liste des publications du projet.
- HAL vous permet également de déposer des versions pré-print de vos publications.

## CONFIGURER son compte HAL et créer son IdHAL

<https://hal.archives-ouvertes.fr/>

Lors de la première connexion à HAL, il est important de bien configurer son profil et de créer son Identifiant

HAL (IdHAL) pour que tout se passe ensuite plus fluidement.

**Grâce à cette configuration, vous serez prévenu par HAL si un autre auteur déclare une publication vous concernant. Vous aurez alors la propriété de cette publi et donc le droit de la modifier au besoin.**

De plus, à chaque dépôt dans HAL d'une publication ayant un auteur affilié à LAGRANGE, la cellule Publication Lagrange reçoit un mail d'information lui permettant de contrôler sa liste d'auteur.

#### 1. Bouton Connexion en haut à droite de la page

- Si vous ne disposez pas encore de compte HAL, merci d'en créer un. Sinon, munissez-vous de vos login / pwd HAL (récupérez les via l'interface au besoin).
- Se connecter sur HAL.

#### 2. Dans le Menu *Mon espace/Mon profil* : partie CCSD

- Vérifiez que vos informations de profil sont correctes (surtout Nom de famille, Prénom et Courriel) et changer si besoin : Modifier mon profil

#### 3. Dans le Menu *Mon espace/Mon profil* : partie HAL / Informations de mon profil HAL

Les explications précises et en images des deux étapes ci-dessous sont disponibles sur :

<https://www.ccsd.cnrs.fr/wp-content/uploads/2016/07/IdHAL-et-CV.pdf>

3.1-Lancez **Créer mon IdHAL**: cet identifiant est utile pour que vous ne soyez pas confondu avec d'autres auteurs par la suite et vous serez prévenus si un article est déposé par un tiers avec vous comme auteur.

- Possibilité de lier HAL avec un identifiant ORCID, ArXiv, ResearcherID ou autre : à vous de voir (attention à bien connaître ses pwd pour ces identifiants)
- Possibilité d'ajouter un lien réseau sociaux : à vous de voir
- La forme auteur est la manière dont vous pourriez déjà apparaître dans HAL comme auteur d'une publi, vous devez donc identifier les formes auteurs qui vous correspondent potentiellement. Pour cela, tapez votre nom de famille dans Ajouter les formes auteurs et Recherchez.
- **Ajoutez (+) les formes auteurs existantes** qui pourraient vous correspondre. Exemples : "Nom Prénom", "Nom I.", "Nom I"
- Pour chaque forme auteur, **consultez les documents associés** (icône document à droite de la forme), et **décochez les documents qui ne sont pas les vôtres**. HAL va alors vous accorder la propriété de ces documents (et vous pourrez les modifier si besoin).
- **Enregistrer** en bas de la page.

Retournez sur *Mon espace/Mon profil*: partie HAL / Informations de mon profil HAL

3.2-Lancez **Créer mon CV**: pour mettre en place une page de publication du type <https://cv.archives-ouvertes.fr/prenom-nom>

Vous pouvez vous en servir pour avoir un CV en ligne avec vos publications, mais à minima, Lagrange pourra l'utiliser comme lien vers votre liste de publications.

- A minima, merci de mentionner comme titre : "Publications -votrePrénom votreNom"
- Enregistrer en bas de la page.

La liste des publications dans ce "CV" est mise à jour toutes les nuits à partir des documents HAL où vous êtes mentionnés avec votre IdHAL.

#### 4. Dans le Menu *Mon espace/Mon profil* : partie HAL / Préférences de dépôt

Modifiez vos **Préférences de dépôt** comme suit :

- **Vue détaillée**
- Domaines à minima : fonction de votre expertise (cliquez sur les mots pour les ajouter)
- M'ajouter comme auteur : **Oui**
- **Affiliation minimum : LAGRANGE -Lagrange** (en tapant LAGRANGE dans la recherche et en prenant l'affiliation Lagrange verte). Cette affiliation comprend en cascade nos tutelles (OCA et UCA).

#### 5. Dans le Menu *Mon espace/Mon profil* : partie HAL / Préférences de réception de courriel

Modifiez si besoin vos Préférences de réception de courriel:

- **cocher** toutes les réceptions de courriels (oui).

## LA CONFIGURATION EST TERMINEE

### DEPOSER une publication sur HAL

L'interface HAL est suffisamment intuitive pour être utilisée directement. Nous donnons ici les grandes étapes à ne pas manquer. Tout se passe dans le **Menu Dépôt**: <https://hal.archives-ouvertes.fr/submit/index/>

**IMPORTANT 1**: NE DEPOSEZ PAS DEUX PUBLIS EN MEME TEMPS SUR UNE MEME MACHINE, CAR CA FAIT BUGGER HAL

**IMPORTANT 2**: NOUS VOUS CONSEILLONS DE NE PAS UTILISER LE DEPOT DE FICHER, MAIS DE DECLARER D'ABORD LA PUBLI (via un DOI ou en remplissant directement métadonnées et auteurs) ET D'AJOUTER UN FICHER ENSUITE, une fois la publi déposée.

#### 1a. -Si votre publi dispose d'un identifiant bibliographique

Si votre publi dispose d'un DOI (presque tous les articles, certaines conférences avec actes) ou d'un **bibcode** (certaines conférences), il vous suffit dans un premier temps de mentionner à HAL cet identifiant dans la partie : **Chargez les métadonnées à partir d'un identifiant**. HAL pré-remplit alors votre déclaration automatiquement avec les métadonnées trouvées via l'identifiant. ATTENTION : ce n'est pas parce que HAL a rempli les métadonnées qu'elles sont bonnes. Il est nécessaire de les vérifier (voir ci-dessous).

Si HAL pense qu'une publi similaire est déjà déclarée, **pour éviter les doublons**, il vous le signale en rouge. Cliquez dans ce cas sur cette publi rouge afin de voir si c'est votre publi ou pas

- S'il vous semble que c'est bien votre publi qui est déjà déclarée et qu'elle semble sans erreur (et avec votre IdHAL correctement mentionné ainsi que celui de vos collègues de Lagrange) : C'EST TERMINE, plus rien à faire
- S'il vous semble que c'est bien votre publi qui est déjà déclarée mais que vous constatez des erreurs, demandez-en la propriété au contributeur (**Demande de propriété en bas de la page**), et faites ensuite les corrections nécessaires. Attention, l'accord du contributeur peut prendre quelques jours à arriver s'il n'est pas derrière ses mails en permanence (vous recevrez un mail de confirmation).
- Si ce n'est pas votre publi, allez en 2.

#### 1b. -Si votre publi ne dispose pas d'identifiant bibliographique

C'est le cas pour beaucoup de communications dans un congrès, et vous devez alors remplir vous-même les métadonnées : allez en 2.

### 2 -Compléter les métadonnées du document

On **VERIFIE** que les métadonnées récupérées automatiquement sont correctes. On remplit les informations manquantes si besoin (si c'est une conférence sans DOI ni bibcode, il faut tout remplir à la main) et en particulier le **RESUME** qui n'est généralement pas récupéré automatiquement. C'est également à ce niveau qu'on rentre les mots-clefs de projets **ANR** ou Europe si besoin.

### 3 -Compléter les données auteur(s)

**C'est LA partie à vérifier**, car HAL ne récupère pas automatiquement les affiliations des auteurs via les métadonnées et propose une affiliation possible pour chaque auteur, sans savoir si c'est la bonne. Vous devez donc à minima le faire A LA MAIN :

- **Vérifiez l'ordre des auteurs**
- **Vérifiez/Renseignez** l'affiliation des auteurs Lagrange : LAGRANGE -Lagrange (la verte). Cette affiliation comprend en cascade toutes nos tutelles.
- **Supprimez les affiliations des auteurs non Lagrange**, sauf si vous êtes sûr que celle proposée est bonne (et verte). Si vous avez un doute sur l'affiliation d'un auteur, autant la supprimer car cela a une influence sur tous les portails automatiques des structures. HAL étant une plateforme partagée, on peut espérer que l'affiliation sera correctement remise par quelqu'un d'autre.

ASTUCES:L'ordre des auteurs peut être modifié en déplaçant un auteur vers le haut ou vers le bas par un "drag and drop" avec la souris.Les affiliations peuvent se copier d'un auteur à l'autre par "drag and drop".

#### 4 -Valider le dépôt

**C'EST TERMINE:** votre publi est alors déclarée dans HAL, comme une nouvelle contribution.

Suite à votre dépôt, la cellule Publication Lagrange sera prévenue par mail ainsi que tous les coauteurs déclarés dans HAL.

#### Optionnel : Ajouter un fichier à votre contribution HAL

HAL est une archive ouverte, donc vous pouvez déposer le fichier PDF (ou Word) de votre publi. C'est à vous de choisir si vous souhaitez le faire, mais dans ce cas, il faut vérifier au préalable que la revue l'autorise. Si oui, utiliser les outils *Ajouter un fichier et/ou Transférez les fichiers* sur la page de votre contribution.

POUR EN SAVOIR PLUS, la documentation complète de HAL est là : <https://doc.archives-ouvertes.fr>